



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**ACADÉMIE
DE RENNES**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 30/11/2020

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 30 novembre 2020

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **966** cas positifs supplémentaires au cours de ces dernières 72h¹.
Le taux d'incidence² s'élève désormais à **42,5 cas pour 100 000 habitants** au niveau régional avec un taux de positivité³ de **5,1 %**.

La baisse du taux d'incidence observée au niveau régional depuis plusieurs jours se poursuit. Les données relatives aux prises en charge hospitalières commencent à diminuer avec néanmoins un nombre encore important de patients hospitalisés, tandis que le nombre de décès à déplorer continue de progresser.

Pour sauver des vies, nous devons rester solidaires face au virus : continuer à faire preuve d'une vigilance collective, respecter les gestes barrières et le port du masque, dans la sphère publique comme dans la sphère privée, et respecter le confinement qui s'avère efficace pour freiner la circulation de la Covid.

L'épidémie peut encore repartir. Nous devons maintenir nos efforts tant que la pression sur les établissements hospitaliers ne sera pas très fortement redescendue.

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 30 novembre 2020 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	7645	132	55	-8,6
29	9703	88	19,3	-4,4
35	23371	265	52,8	-5,6
56	9726	481*	45,9	-8,9
Bretagne	50445	966	42,5	-6,6

**Le nombre de cas morbihannais intègre un "rattrapage" de données anciennes et ne correspond pas seulement aux nouveaux cas enregistrés ces dernières 72h. Cet aspect est sans conséquence sur le taux d'incidence.*

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Académie de Rennes

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Tél : 02 23 21 73 18
Mél : communication@ac-rennes.fr

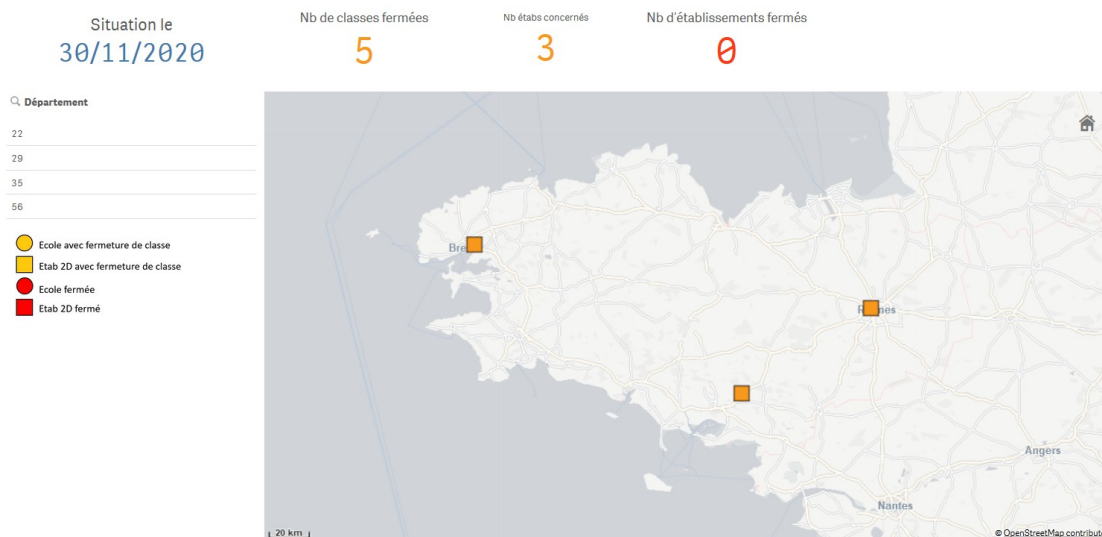
Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **533** hospitalisations en cours (-28¹) dont 73 (-11¹) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie,
 - **2 812** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+48¹) ;
 - **551** patients sont décédés (+15¹).

La Bretagne compte actuellement **76 clusters (+5¹)**, en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **16** dans les Côtes d'Armor (4 en milieu professionnel, 2 en milieu scolaire et universitaire, 5 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées et 4 en EHPAD) ;
- **14** dans le Finistère (2 en milieu professionnel, 2 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 6 en EHPAD et 1 en sphère privée) ;
- **26** en Ile-et-Vilaine (3 en milieu professionnel, 3 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 8 en EHPAD, 3 en milieu scolaire et universitaire et 7 en sphère privée) ;
- **20** dans le Morbihan (2 en milieu professionnel, 5 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 7 en EHPAD et 2 en sphère privée).

Cas COVID en milieu scolaire



Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1- Données par rapport au 27/11/20

2- Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3- Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Académie de Rennes

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Tél : 02 23 21 73 18
Mél : communication@ac-rennes.fr